

Adresse de toutes correspondances

AARCA

6 Route du Petit Chaillot  
45530 VITRY-AUX-LOGES

[info@aarca74.com](mailto:info@aarca74.com)

☎ : 02.38.59.49.83

Siège social : BAKOUA B  
180, route des Contamines

A.A.R.C.A.

Pour les adhésions : [adhesion@aarca74.com](mailto:adhesion@aarca74.com)

INTERNET : [www.aarca74.com/](http://www.aarca74.com/)

### Bulletin d'information 2020-3 (11/2020)



En octobre, la Chapelle se pare de ses couleurs d'automne pour ses derniers visiteurs (photo C Farobbia).

#### **Editorial**

*Quelle année 2020 ! Pandémie, confinement, couvre-feu, re-confinement, et pour finir fermeture des remontées mécaniques à Noël... En cette fin novembre, restons positifs malgré tout. Je vous exhorte à aller **chez vous**, à la Chapelle, à Noël, à montrer que si nous aimons le ski, nous n'aimons pas **que** le ski, que nous sommes plus que des touristes, des « clients ». Par notre présence à Noël, nous montrerons notre solidarité avec le tissu commercial local qui sera ouvert. Les restaurants nous régaleront de plats à emporter en toute sécurité. Nous pourrons réveillonner en petit groupe, avec os amis, nos voisins. N'oublions pas que*

*le taux d'incidence en Hte Savoie est l'un des plus élevés de France et que les hôpitaux saturés ont autre chose à faire que de voir arriver en plus les blessés des pistes. On a connu des Noëls sans neige, ce ne sera peut-être qu'un Noël sans ski, mais la montagne sera là. Ressortons nos raquettes, nos chaussures de marche, les skis de fond ou de randonnée pour les plus sportifs.*

*L'AARCA s'est cependant associée à l'envoi par la FARSM d'un courrier au premier ministre lui demandant de reconsidérer sa position et de laisser aux acteurs locaux la responsabilité de décider en fonction des conditions locales. Nous ne nous retrouverons pas physiquement pour l'assemblée générale mais nous organiserons une visio-*

conférence avec M le Maire de la Chapelle et puis l'AARCA va vous faire un cadeau utile et qui fera connaître votre station préférée (voir p4). Dans l'attente soyez prudent pour que tout se passe pour le mieux et meilleure année 2021 !

Le 28 novembre, Jacques Cévost

(Le reste de ce bulletin a été rédigé avant l'annonce gouvernementale)

**Du côté de la Chapelle :** Le 13 août, le nouveau maire, Gérald David-Cruz accompagné de Thierry Cattaneo, conseiller municipal rencontrait une délégation de l'AARCA.

#### Projets :

La maison de santé projetée avec Châtel étant un dossier complexe et long, un cabinet médical sera installé dès l'hiver prochain dans l'ancien presbytère avec 2 médecins dont un urgentiste (Les docteurs Vincent Rambaud d'Abondance et Elodie Fesson). Les docteurs Marcou et Maxit sont installés à Châtel.



#### Enneigement artificiel

Une canalisation sera créée sur le Crêt-Béni, permettant d'enneiger en même temps le haut et le bas, ce qui n'était pas possible avant. Ceci permettra d'optimiser les installations pendant les journées froides et les nuits. L'enneigement de la piste verte jusqu'en bas est prévue dans le but d'offrir une piste de retour praticable toute l'année pour les groupes et notamment les colonies de vacances. M le Maire rappelle l'attachement de la station aux classes de neige qui sont un apport important notamment en moyenne saison. L'enneigement de Braitaz sera également optimisé. Des aides seront demandées à la Région et au département dans le cadre du plan



Pose des nouvelles canalisations au Crêt-Béni

tourisme. Ce projet est estimé à 2.25 millions d'euros. C'est finalement le site de l'ancienne école qui a été retenu pour l'installation de **la nouvelle mairie** au lieu de l'ancienne poste, près du monument aux morts. Le dossier de demande de subvention devra être redéposé. Le sort de l'ancienne poste n'est pas encore scellé.

#### Une enveloppe de 190 000 € pour les associations locales

Du côté des subventions, le total demandé s'élève à 190 000 €. Elles sont réparties comme suit : garderie : 129 331 €, bibliothèque : 2 000 €, animation Ehpad : 1457, 60 €, club des aînés : 600 €, ski club : 20 000 €, L'Écho Alpin : 800 €, Secours en montagne : 300 €, Souvenir français : 100 €, anciens combattants : 300 € et La Chapelle Loisirs : 300 €.

#### Secrétariat de mairie :

Après le départ de Denis Tschamm, Valérie Mouthon (épouse de Thibaut, du Féto) est arrivée pour renforcer l'équipe déjà composée de Valérie Thérin et Laëtitia Cruz-Mermy.

**La bibliothèque/ludothèque** vous accueille toujours les lundis, mercredis et vendredis et vous propose régulièrement des expositions de peintures.

#### Fermeture de la RD 22

Depuis le 7 septembre, la route d'Abondance à Thonon est fermée à la circulation pour trois mois, entre Bioge et Feu Courbe. Les travaux de sécurisation de cet axe de montagne se poursuivent afin d'éviter les éboulements et chutes de blocs rocheux récurrents.



L'ancienne école deviendra la future mairie accessible

**Le Berthoud**, spécialité culinaire du Chablais à base de fromage abondance, vient d'être reconnu comme Spécialité Traditionnelle Garantie par la Commission européenne. Cette reconnaissance permet à cette recette emblématique, créée à Thonon-les-Bains au début du XXe siècle de n'être servie que selon la recette traditionnelle labellisée : avec le fromage AOP Abondance (au lait cru de vache à pâte pressée cuite) et le vin blanc AOP vin de Savoie. Il doit être servi dans une coupelle en porcelaine allant au four et peut être accompagné de pommes de terre ou de pain, ou encore d'une salade verte et de charcuterie locale.



### Sentiers des bords de Dranse.

Les sentiers des bords de Dranse sont partagés entre les promeneurs, les familles avec poussettes et enfants en bas âge, les randonneurs, les personnes âgées, les vélos classiques et/ou avec assistance électrique et les animaux pas toujours en laisse.

Il est nécessaire de respecter quelques consignes de savoir-vivre et de sécurité pour le bien de tous. Pour les piétons, dans la mesure du possible, marcher à droite. Les cyclistes doivent rester maîtres de leur vitesse.

### Information AARCA:

#### Activités 2020

**Les Sorties ski Portes du Soleil** n'ont eu aucun succès cette année. Merci aux bénévoles qui les ont quand même accompagnées....Faut-il les arrêter ?

**Des randonnées d'été** ont pu être organisées par Alain Haustrate notamment au Pic des Mémises mais **la randonnée pique-nique des résidents des Portes du Soleil** prévue à Morzine le 7 août a dû être une nouvelle fois annulée au vu des consignes sanitaires,

tout comme la Fête des Bûcherons à laquelle nous avions prévu de participer.



Entre deux confinements, nous avons réussi à maintenir **une petite réunion amicale** au pied du Bakoua au cours de laquelle nous avons pu nous retrouver ou faire connaissance dans le respect des gestes barrières. Remarquez notre nouvelle bannière.



Une trentaine d'adhérents étaient présents

Nous n'avons édité que 3 bulletins d'information mais les 52 revues de presse hebdomadaires ont été envoyées à nos adhérents qui se sont inscrits à la liste de diffusion.

Communiquez-nous vos modifications d'adresse courriel si vous en changez et l'adresse du nouveau propriétaire si vous vendez votre résidence.

Faites-vous les ambassadeurs de l'AARCA en nous présentant dans vos réunions de copropriétés.



Les randonneurs aux balcons du Léman

**Assemblées générales** de la Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne (FARSM) et de la Fédération pour l'Environnement des Stations de Haute-Savoie (FESM74) le 12 août à Chamonix.

Pas de conférence cette année, mais un moment d'échange prolongé sur la vie dans les stations, les PLU, la fréquentation d'été,...

L'AARCA y était représentée par Alain Haustrate et Jacques Cévest

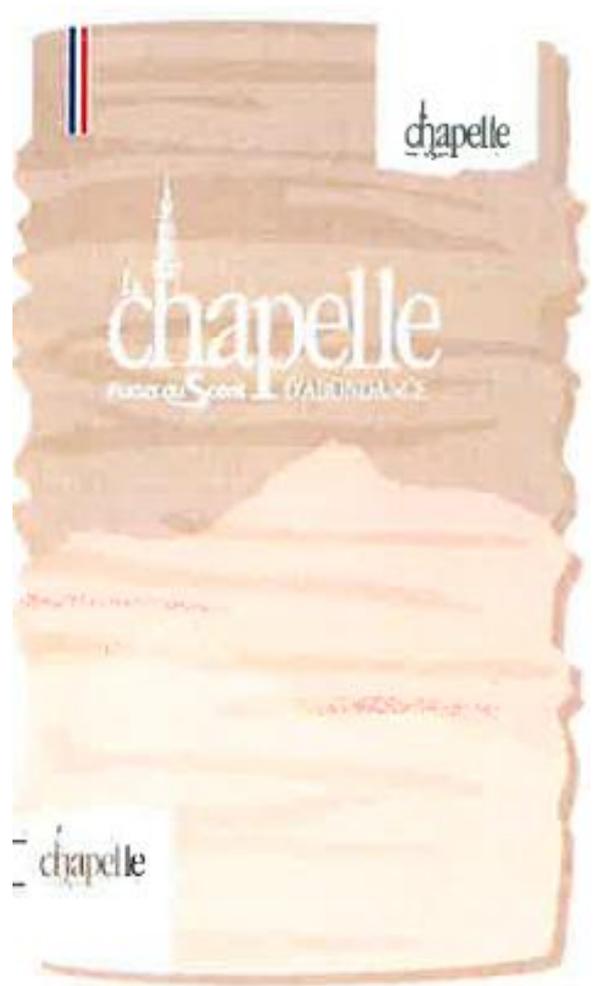
**Pneus neige obligatoires** : pas encore

Le décret n° 2020-1264 confirme qu'à compter du **1<sup>er</sup> novembre 2021** cet équipement sera bel et bien considéré comme un équipement adapté. Le texte indique que désormais tout conducteur a l'obligation de « *détention de dispositifs antidérapants amovibles permettant d'équiper au moins deux roues motrices ou le port, sur au moins deux roues de chaque essieu, de pneumatiques "hiver"* ». Ce sera donc pour l'année prochaine.

Pratique, **le tour de cou** vous protège du froid au ski mais aussi du Coronavirus dans les files d'attente ou dans les lieux où le masque est conseillé.

La mairie de la Chapelle et l'OT lancent un tour de cou à l'effigie de la station. L'AARCA a décidé de promouvoir cet accessoire et en offre un à chaque adhérent. Vous pouvez aussi en acquérir pour vos proches à un prix très préférentiel : **5€ le tour de cou**

T0 : enfants      T1 : dames      T2 : hommes



**Envoyez vos commandes et vos chèques ou virements à Alain Haustrate** (vous pouvez le faire en groupant avec votre adhésion 2021 : ce sera plus pratique pour tout le monde) par courriel ou par courrier (adresse à la fin).

Vous pourrez récupérer  **votre tour de cou cadeau** et votre commande à votre arrivée à la Chapelle aux dates que nous vous préciserons et qui seront affichées sur le panneau de l'AARCA à l'Office de Tourisme. Si vous ne venez pas à Noël, une enveloppe sera à votre disposition à l'Office de Tourisme à partir de janvier.

**Décès** : Mme Josette Pêcheux, résidente au Bakoua et fidèle adhérente de l'AARCA nous a quittés cet automne. Toute notre amitié à ses enfants.

**Annonce** : Adhérent AARCA cherche appartement T4 à la Chapelle, secteur des Contamines de préférence. Contact: [geoff.humphries@hotmail.co.uk](mailto:geoff.humphries@hotmail.co.uk)  
Tel : 00 44 7803 290445

**Extrait du tarif des remontées mécaniques :**

Attention : cette année un tarif différent est pratiqué **pour les forfaits achetés sur Internet**

## TARIFS PUBLICS

	Adulte	Enfant	Jeune / Sénior
5 h00 (1)	25,50 €	19,50 €	22,50 €
1 jour	29,50 €		27,00 €
1 jour samedi caisse	25,00 €	22,50 €	25,00 €

## TARIFS PUBLICS INTERNET

	Adulte	Enfant	Jeune / Sénior
5 h00 (1)	25,00 €	19,00 €	22,00 €
1 jour	29,00 €	22,00 €	26,00 €
1 jour samedi internet	24,00 €	22,00 €	24,00 €

### Tarifs AARCA

(réservés aux adhérents de l'AARCA et à leurs ayant droits\*, uniquement à la caisse du Crêt-Béni)

	Adulte	Enfant (5-16 ans)	Jeune/Sénior (16-19 et +65ans)
Saison « LaChapelle/Torgon	229.50	160.50	194.90
Saison Liberté (Chapelle/Châtel)	457	343	411

+75 ans : gratuit

\*Ayant droits = enfants fiscalement à charge

Retrouvez l'AARCA sur facebook

<https://www.facebook.com/Association-des-R%C3%A9sidents-de-la-Chapelle-dAbondance-AARCA-326693784593456>

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez encore régler votre adhésion 2020 .

**Renvoyez votre chèque de 15€ à : Alain Haustrate, 24C rue Gambetta 77230 Saint Mard**

**( [adhesion@aarca74.com](mailto:adhesion@aarca74.com) )**

**Ou réglez par virement (RIB joint)**

**Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier mais uniquement par courriel, merci de nous en informer par retour de courriel. L'adhésion 2021 est maintenue à 15€, vous pouvez renouveler dès maintenant avec votre commande de tours de cou**

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Établissement Guichet N° de compte Clé RIB  
**20041 01017 0242918Z028 03**

IBAN - Identifiant international de compte

**FR55 2004 1010 1702 4291 8Z02 803**

BIC - Identifiant international de l'établissement

**PSSTFRPPGRE**

DOMICILIATION :

**LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER  
 69900 LYON CEDEX 20**

TITULAIRE DU COMPTE :

**ASSOC AMICALE DES RESIDENTS DE  
 LA CHAPELLE D ABONDANCE AARCA  
 CHEZ MR CEVOST  
 LE BAKOUA A  
 RUE DES CONTAMINS  
 74360 LA CHAPELLE D ABONDANCE**



## Assemblée générale de l'AARCA

Si possible, elle se déroulera dans les conditions habituelles au Foyer des Quatre Saisons près de la télécabine de la Panthiaz le **mercredi 30 décembre à 17h30**

Mais si les conditions sanitaires ne sont pas réunies, nous organiserons une visioconférence pour les questions à M Le Maire. Vous en serez informé par message et par l'affichage à l'Office de Tourisme

Responsable de la rédaction et de la publication : J Cévest